

DANS L'ACTUALITE du 19 au 21 mai 2015

Jurisprudence

Compétence de la juridiction judiciaire pour connaître d'un litige relatif à un contrat de raccordement d'une installation de production d'électricité d'origine photovoltaïque au réseau géré par ERDF conclu entre cette dernière et une personne privée

TC 18 mai 2015 M. et Mme Gilles C. c/ Electricité Réseau Distribution France (ERDF), n° 4002

Compétence de la juridiction judiciaire pour connaître de la demande formée par un propriétaire ayant conclu avec une commune une convention en vue de la mise en conformité de son installation d'assainissement non collectif, à l'encontre de la société ayant réalisé ces travaux, pour obtenir réparation du préjudice de jouissance subi du fait du fonctionnement défectueux de cette installation

TC 18 mai 2015 M. et Mme Alain M. c/ SELARL François Carlo mandataire liquidateur de la société Eparco Assainissement, n°4004

Le courrier électronique d'alerte dans Télérecours n'a qu'un caractère informatif

CE 11 mai 2015 Commune de Damouzy, reg. n° 379356

L'utilisation par un candidat d'un réseau social à des fins de propagande électorale constitue une manœuvre lorsqu'elle provoque une confusion dans l'esprit des électeurs.

CE 6 mai 2015 Élections municipales de la commune de Hermes, req. n° 382518

Notification du mémoire en réclamation

CAA Douai 12 mai 2015 société Gagneraud Construction, reg. n° 13DA01874

Réponses ministérielles

Question écrite Sénat n° 15463 du 15 mai 2015 - Préenseigne dérogatoire

Question écrite Sénat n° 13851 du 15 mai 2015 - Déplacement du panneau d'entrée dans

l'agglomération

Question écrite Sénat n° 14607 du 15 mai 2015 - Dématérialisation des marchés publics

Question écrite Sénat n° 14148 du 14 mai 2015 - Difficultés liées au recouvrement de la taxe

<u>d'aménagement</u>

Question écrite Sénat n° 15948 du 7 mai 2015 - <u>Inquiétudes liées à la généralisation des contrats</u>

globaux en matière de marchés publics

Question écrite Sénat n° 15041 du 7 mai 2015 - Marchés publics et inquiétudes quant aux

concours et à la maîtrise d'œuvre

Question écrite Sénat n°15964 du 7 mai 2015 - Ordonnance transposant la directive sur la

passation des marchés publics

Vu par ailleurs

Contrat public

Directive Marchés: Emmanuel Macron tend à rassurer les architectes

Des parlementaires de tous bords politiques ont récemment interpellé le gouvernement quant à la transposition des directives Marchés publics. Députés comme sénateurs ont en effet

adressé plus de 150 questions au ministre de l'Economie afin, plus précisément, de connaître

le sort réservé à la maîtrise d'œuvre et au concours dans le cadre de cette transposition

Source: localtis.info du 21/05/2015

2

Urbanisme

La dérogation pour motif économique : la complexité de l'arrêté du 27 avril 2015, un pas de

plus vers la difficile application des règles d'accessibilité

L'arrêté du 27 avril, publié au JO du 8 mai, vient préciser la notion de dérogation aux règles d'accessibilité notamment pour raison économique. Un texte d'une extrême complexité qui

pose un certain nombre de problèmes, selon Joël Hovsepian, fondateur de Precodia (ingénierie

conseil), spécialiste des questions d'accessibilité. Décryptage.

Source: le Moniteur du 20/05/2015

A Cagnes-sur-Mer, Polygone Riviera, méga-centre commercial à ciel ouvert, ouvrira ses portes

fin octobre

Déjà commercialisé à près de 90%, ce complexe réalisé par Socri et Unibail Rodamco sera le

premier d'une longue liste de nouveaux grands centres commerciaux sur la Côte d'Azur.

Source: le Moniteur du 20/05/2015

Le décret sur le Fisac est paru!

Un décret du 15 mai fixe les nouvelles conditions d'attribution du Fisac pour la revitalisation

des commerces. Exit la logique de guichet, place à la sélection sous forme d'appels à projets. Ce qui permettra de résoudre l'impasse financière dans laquelle se trouvait ce fonds depuis

quelques années avec, à la clé, des délais qui devraient être raccourcis. Selon Axelle Lemaire,

le cahier des charges de l'appel à projets sera disponible "très prochainement".

Source: localtis.info du 20/05/2015

Un établissement public foncier unique pour l'Ile-de-France

Le décret portant dissolution au 31 décembre prochain des établissements publics fonciers des Hauts-de-Seine, du Val-d'Oise et des Yvelines et créant l'Etablissement public foncier d'Ile-de-

France (Epfif), qui sera seul compétent pour intervenir sur l'ensemble du territoire francilien à

partir du 1er janvier 2016 est paru le 13 mai au Journal officiel (JO).

Source: localtis.info du 19/05/2015

3

Environnement

Transition énergétique : le projet de loi de de retour en séance à l'Assemblée

L'Assemblée nationale a entamé le 19 mai en fin d'après-midi son ultime lecture en séance du projet de loi sur la transition énergétique, après l'échec de la commission mixte paritaire (CMP) le 10 mars dernier.

Source: localtis.info du 20/05/2015

Collectivité territoriale

Métropole du Grand Paris : l'Etat joue cartes sur table

Le préfet de la région Ile-de-France a, ce mardi 19 mai 2015, proposé quatre propositions de délimitation des territoires de la métropole du Grand Paris. Au menu : entre 8 et 13 entités. Le projet de grand territoire d'un million d'habitants dans les Hauts-de-Seine figure dans l'un des canevas.

Source : la gazette des communes du 21/05/2015

Projet de loi Notre : le Sénat rétablit son texte en faveur du couple département-commune

En commission des lois, les sénateurs ont réintroduit le 13 mai la majeure partie des amendements qu'ils avaient votés en première lecture. Les départements sont confortés, de même que les communes, à nouveau « libérées » du seuil de 20 000 habitants pour leur EPCI. Les régions perdent leur pouvoir normatif mais se voient attribuer un rôle pivot pour le service public de l'emploi.

Source : le Courrier des maires du 21/05/2015

Projet de loi Notr: en commission, les sénateurs restent fidèles à leurs fondamentaux

Réunie le 13 mai pour l'examen en deuxième lecture du projet de loi Notr, la commission des lois du Sénat a adopté 248 amendements. Comme en première lecture, les sénateurs ont abaissé le seuil de population des intercommunalités à fiscalité propre de 20.000 à 5.000 habitants. Ils ont aussi supprimé le principe d'un rendez-vous législatif sur l'élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires.

Source: localtis.info du 19/05/2015

Le projet de loi Macron en commission mixte paritaire le 3 juin

Une commission mixte paritaire doit se réunir le 3 juin pour trouver un accord sur le projet de

loi Macron après le vote des sénateurs le 12 mai. Le point sur les principaux points de

crispation intéressant les collectivités.

Source: localtis.info du 19/05/2015

Vu dans les revues

Rfda n° 2 – mars-avril 2015 p.265, *La jurisprudence Société Entreprise Peyrot : la fin*, par Nathalie

Escaut

DP construction et urbanisme – Bulletin n° 464 – mai 2015 p.1, *L'après ALUR du droit des sols* :

ce qui change cet été, par Sophie Aubert et Olivier Cormier

La gazette des communes n° 20/2270 du 18 mai 2015 p.47, Code des marchés publics : la menace

constitutionnelle, par Jean-Marc Joannès

Presse

Les maires veulent diffuser la pratique de mutualisation des achats

L'AMF a publié, la semaine dernière, un guide de mutualisation à l'usage des communes

françaises. Si le texte n'a rien de novateur comparé au rapport dont il est issu, il reste

néanmoins un guide pragmatique pour les maires non initiés à cette pratique.

Source: les Echos du 20/05/2015

Dans les coulisses de... la direction des affaires juridiques de la Ville de Paris

Sollicitée sur les sujets les plus techniques, épineux ou politiques, la direction des affaires

juridiques de la Ville de Paris traite aussi bien de droit de l'urbanisme que de propriété

intellectuelle, de droit social ou de marchés publics. Reportage.

Source : les Echos du 19/05/2015

5

Le Sénat veut peser sur le débat autour de la commande publique

PME, concurrence, simplification... Le président de la nouvelle mission d'information sénatoriale sur la commande publique, Philippe Bonnecarrère, et son rapporteur, Martial Bourquin, répondent à nos questions.

Source : les Echos du 18/05/2015